

## *Acide pyrogallique ou Pyrogallol*

### NATURE DU RÉACTIF :

Produit très soluble dans l'eau (400 g/litre) ; pH de 4-5 ; point de fusion à 130-132° C, se présentant sous forme d'une poudre blanche ou de cristaux incolores, inodore

Formule brute : C<sub>6</sub>H<sub>6</sub>O<sub>3</sub>

Aussi appelé 1, 2, 3-Benzenetriol

### PRÉPARATION :

#### **Solution aqueuse saturée :**

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| Eau bidistillée chaude (70°) :   | 200 ml |
| Acide pyrogallique en cristaux : | 81 g   |

### UTILISATION :

Ne pas chauffer et éviter le contact avec des métaux ; incompatible avec alcalis, hydroxyde d'ammonium, ammoniacque, antipyrine, camphre, phénol, iode, permanganate de K, agents oxydants, chlorures d'acides, anhydrides d'acides, sels de métaux lourds.

C'est un agent réducteur, utilisé pour le développement photographique argentique. Il a été utilisé également dans les teintures pour cheveux.

En microscopie, il est utilisé dans le cadre d'une imprégnation métallique à l'osmium (production sur des éléments déterminés d'un tissu d'un fin précipité de métal réduit), **selon la méthode de Bolles Lee (1887)**. Chez les Invertébrés, elle différencie bien le système nerveux ; elle colore la chromatine et le cytoplasme ; la coloration nucléaire peut être renforcée par une coloration à la safranine.

On peut utiliser la coloration directe pour les téguments d'Arthropodes (Crustacés, Insectes, Acariens) qui sont incolores ou ont été trop décolorés par la potasse. Le résultat est beaucoup plus beau qu'avec de l'hémalun ou du rouge carmin. Voir pour cela la méthode de Racovitza ou de R. de la Vaulx dans le « Précis de Microscopie » de Langeron, p. 924.

Il est également utilisé pour mettre en évidence des éléments calcifiés dans des tissus animaux.

Il donne des résultats spectaculaires et très fins dans la coloration en bleu noir du nucléole et du nucléonéma, pour l'observation en contraste de phase ou interférentiel de Nomarski.

### DANGERS :



Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. Nocif pour les organismes aquatiques. Danger pour l'eau potable. Travailler sous hotte pour la manipulation.

Substance préoccupante pour l'homme en raison d'effets mutagènes possibles. La dose létale chez l'homme est de 28 mg/kilo.

Il est instable s'il est exposé à l'air et la lumière, où il s'oxyde. Chauffé lentement, il se sublime sans décomposer, en émettant des vapeurs toxiques.

Créateur du projet : Didier BAAR ( \* ) - Auteur de la fiche technique : Marcel LECOMTE

Responsable : Marcel LECOMTE (Cercle Mycologique de Namur & Cercle des M.L.B.)

Cercle des Mycologues du Luxembourg belge asbl (M.L.B.), Président : Paul PIROT, rue des Peupliers, 10, B-6840 NEUFCHATEAU

Pour vos commandes : voir la feuille du Catalogue

## **CONSERVATION :**

Dans un flacon hermétique, dans un endroit bien ventilé, à l'abri de la lumière, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et sombre à une chaleur comprise entre 15 et 25° C, à l'abri des matières incompatibles.